

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

2 NOVEMBRE 2016

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 2 novembre 2016. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Monique Gravel, Marc-André Lussier, Jean-Roger Vigneau et Cajetan Guay sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse. Est absente la conseillère Madame Nadia Dufour.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

2016-11-01

2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que modifié.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux :
 - a) De la séance ordinaire du 5 octobre 2016
 - b) De la séance extraordinaire du 12 octobre 2016
 - c) De la séance extraordinaire du 19 octobre 2016
4. Approbation des comptes à payer.
5. Dépôt de la liste des comptes et des taxes à recevoir, de l'état des revenus, des dépenses et du budget prévu pour l'année.
6. Résolution pour le calendrier des séances du conseil pour 2017.
7. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
8. Adoption du plan d'intervention 2016-2020 pour son approbation au MAMOT. REPORTÉ pour étude lors de la prochaine réunion de travail.
9. Demande à Transports Canada, la modification de la réglementation actuelle applicable au lac Sainte-Marie suite à la tenue de la consultation publique.
10. Entériner le mandat de la firme Harp, consultant relatif à l'appel d'offres pour le creusage de fossés.

11. Assurance collective : nomination de la FQM/ ADMQ à titre de mandataire.
12. Refuser l'adhésion de l'entente relative à une cour municipale. RETIRÉ pour discussion lors de la prochaine réunion de travail.
13. Formation incendie.
14. École Beau-Soleil : résolution pour l'enlèvement de la neige de la cour d'école.
15. Mandat à Madame Louise Brassard, courtière immobilier, de Via Capitale Charlevoix.
16. Installation d'un ponceau face au 39, chemin du lac Nairne.
17. Demande pour asphaltage chemin Gagouette.
18. Achat d'un billet pour le souper-bénéfice du Fonds régional en infrastructures de loisirs (FRIL).
19. Prix de participation pour le concours des décorations de Noël 2016.
20. Budget de fonctionnement demandé par le comité pour la parade du Père Noël 2016.
21. Correspondance.
22. Contributions financières demandées :
 - a) La Virée nordique
 - b) Service Alimentaire et Aide budgétaire de Charlevoix-Est (SAAB)
 - c) Association des personnes handicapées de Charlevoix inc.
 - d) Coopérative Jeunesse de Services (CJS)
 - e) Centr'Homme Charlevoix
23. Divers :
 - a) Spectacle de la famille Bergeron/Lavoie le 3 décembre 2016
 - b) Brunch pour les bénévoles le 4 décembre 2016 (voter un budget)
 - c) Activité de Noël à la bibliothèque le 6 décembre 2016
 - d) Parade de Noël le 10 décembre 2016
 - e) Cadeau offert par Monsieur Jean-Luc Dupuis et Madame Suzie Gagnon relatif à la projection du film « Charlevoix au Grand Cirque » à la Base de Plein Air du lac Nairne.
22. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
24. Période de questions.
25. Levée de la séance.

2016-11-02

3a. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2016.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2016.

2016-11-03

3b. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2016.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 octobre 2016.

2016-11-04

3c. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2016.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 octobre 2016.

2016-11-05

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Jean-Roger Vigneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois d'octobre 2016, au montant cent cinq milles sept cents soixante dix-neuf dollars et cinquante-trois cents (105 779.53\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière sont acceptés et payés.

5. DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES ET DES TAXES À RECEVOIR, DE L'ÉTAT DES REVENUS, DES DÉPENSES ET DU BUDGET PRÉVU POUR L'ANNÉE.

La directrice-générale et secrétaire-trésorière fait le dépôt, lors de la présente séance, de la liste des comptes et des taxes à recevoir, de l'état des revenus, des dépenses et du budget prévu pour l'année.

2016-11-06

6. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2017.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Monsieur Jean-Roger Vigneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017 qui se tiendront le mercredi, le jeudi s'il y a un jour férié le mercredi, et qui débiteront à 19h :

- | | | | |
|---|-------------|---|------------|
| · | 11 janvier | · | 1 février |
| · | 1 mars | · | 5 avril |
| · | 3 mai | · | 7 juin |
| · | 5 juillet | · | 2 août |
| · | 6 septembre | · | 4 octobre |
| · | 15 novembre | · | 6 décembre |

7. DÉPÔTS DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La secrétaire-trésorière adjointe fait le dépôt, lors de la présente séance, des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

2016-11-07

9. SUITE À LA CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE À TRANSPORTS CANADA POUR LA MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION ACTUELLE APPLICABLE AU LAC SAINTE-MARIE.

ATTENDU QU'une consultation publique a eu lieu le 12 octobre 2016, et que 17 contribuables incluant les membres du conseil étaient présents;

ATTENDU QUE les modifications demandées par les contribuables présents sont :

- De permettre la présence de bateaux à propulsion électrique sur le lac Sainte-Marie et,
- Que la restriction soit maintenue pour les moteurs à essence sur ce lac.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Roger Vigneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à l'avis favorable des contribuables, lors de la consultation publique, de permettre la présence de bateaux à propulsion électrique sur le lac Sainte-Marie.

2016-11-08

10. ENTÉRINER LE MANDAT À LA FIRME HARP, CONSULTANT.

ATTENDU QUE suite à une réunion de travail des membres du conseil, en date du 20 octobre 2016 il a été décidé de mandater Monsieur Philippe Harvey, ingénieur de Harp consultant pour l'appel d'offres sur invitation des travaux de voirie;

ATTENDU QUE ce mandat doit être entériné par résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le mandat de Monsieur Philippe Harvey, ingénieur, de Harp, consultant et ce tel que décrit dans l'offre de service reçue soit :

- Accompagnement pour les documents d'appel d'offres
- Rencontres
- Visite des lieux
- Accompagnement pour addenda au besoin
- Conformité des soumissionnaires
- La surveillance est exclue de la présente

Et, le tout pour un montant de 550\$ plus les taxes applicables.

2016-11-09

11. ASSURANCE COLLECTIVE, NOMINATION DE LA FQM/ADMQ À TITRE DE MANDATAIRE.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà adhéré au contrat d'assurance collective émis par Desjardins Sécurité Financière, dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM, par son conseil d'administration, a fait connaître sa décision de gérer elle-même, et à l'interne, l'assurance collective et a notamment constitué, à cette fin, un comité composé d'élus, directeurs généraux de municipalité ou de MRC et de représentants de l'ADMQ et de l'ADGMRCQ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat intervenu entre la FQM, l'ADMQ et Desjardins Sécurité Financière doit être renégocié à l'automne 2016, pour entrer en vigueur à compter de 1^{er} janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a retenu les services des actuaires AON-HEWITT pour la représenter et la conseiller notamment dans la négociation de ce renouvellement de contrat et qu'elle s'est engagée à consulter l'ADMQ quant aux conditions de ce renouvellement;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence il y a lieu que la municipalité mandate la FQM et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) pour le représenter dans la négociation de ce renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité mis sur pied par la FQM doit faire connaître ses recommandations quant aux modalités et au contenu d'un nouveau régime au début de l'année 2017, les conclusions du comité devant être mises en application, après un appel d'offres au bénéfice des municipalités visées par ce régime, le ou vers le 1^{er} janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE pour être en mesure de mieux protéger les intérêts des municipalités et organismes membres du regroupement, la FQM et l'ADMQ souhaitent continuer à agir comme preneur du contrat cadre auprès de l'assureur, ce que désire également la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce mode de gestion devrait générer des économies pour les municipalités visées par ce régime;

CONSIDÉRANT QUE le statut de la FQM comme preneur du contrat cadre ainsi que son rôle de négociateur pour son renouvellement, avec ou sans amendement, correspondent à la mission que lui confient exclusivement les articles 14.71 et 708 du *code municipal* ainsi que l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs mandate, irrévocablement jusqu'au 31 décembre 2017, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) pour agir à titre de représentant exclusif pour négocier l'adhésion de la municipalité et le renouvellement du régime d'assurance collective intervenu dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ, et ce, auprès de Desjardins Sécurité Financière ou, si nécessaire, de tout autre assureur;

QUE la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) soient autorisés exclusivement à négocier et à convenir, avec tout courtier et Desjardins Sécurité Financière, toute mesure pouvant être nécessaire pour assurer une transition harmonieuse entre le régime en vigueur et celui à être convenu au terme de sa renégociation actuellement en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016;

QUE la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) soient autorisés à obtenir accès au dossier d'assurance collective de la municipalité, et ce, auprès de tout courtier, ou de Desjardins Sécurité Financière;

QUE la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (AON-HEWITT) soient autorisés à négocier, contre rémunération, les services fournis respectivement par eux;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer son mandataire désigné et y substituer un autre;

QUE la prise d'effet de la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

2016-11-10

13. FORMATION COMBAT INCENDIE – OPTIMISATION.

ATTENDU QU'une offre de service pour une formation « Combat incendie – optimisation » d'une durée de deux jours et ce, pour 2016, 2017 et 2018 a été déposée à la Ville de Clermont;

ATTENDU QUE le coût pour cette formation est de 517\$ plus taxes par participant et par année;

ATTENDU QUE cette formation serait pour Monsieur Daniel Boies, directeur des incendies, et Monsieur Claude Ouellet, lieutenant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-Roger Vigneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire et de défrayer les frais d'inscriptions et autres reliés à cette formation pour Messieurs Daniel Boies, directeur des incendies, et Claude Ouellet, lieutenant.

2016-11-11

14. ENTRETIEN D'HIVER DE LA COUR DE L'ÉCOLE BEAU-SOLEIL.

CONSIDÉRANT que la municipalité procède déjà à l'entretien d'hiver de la cour de l'école Beau-Soleil;

CONSIDÉRANT qu'une demande de la Commission scolaire de Charlevoix a été reçue pour l'entretien de la cour de l'école Beau-Soleil ainsi que de l'entretien des entrées, des trottoirs, des perrons, des marches en plus d'épandre du sable ou du sel au besoin et ce, pour 2016-2017;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas les effectifs nécessaires pour tous les travaux de déneigement demandés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs procèdera au déneigement de la cour seulement de l'école Beau-Soleil et ce, pour la saison 2016-2017. Que ce déneigement est un échange de service. Que la Commission scolaire de Charlevoix se tient responsable des accidents pouvant survenir suite au déneigement de la cour. Qu'advenant un bris du tracteur de la municipalité, la Commission scolaire devra effectuer l'entretien de la cour de l'école tant et aussi longtemps que durera ce bris.

2016-11-12

15. MANDAT À MADAME LOUISE BRASSARD, COURTIÈRE IMMOBILIER, DE VIA CAPITALE CHARLEVOIX.

ATTENDU QUE la municipalité a acquis, le 4 septembre 2013, la propriété appartenant à Madame Patricia Tremblay, située au 120 rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs;

ATTENDU QUE cette propriété comprenait une terre et une résidence;

ATTENDU QUE la municipalité désire vendre cette propriété;

ATTENDU QU'une offre de service a été demandée à Madame Louise Brassard, courtière immobilier, Via Capitale Charlevoix pour la vente de cette propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du Conseil acceptent l'estimé reçu et mandate Madame Louise Brassard, courtière immobilier de Via Capitale Charlevoix pour la vente de la propriété située au 120, rue Principale. Que Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2016-11-13

16. INSTALLATION D'UN PONCEAU FACE AU 39, CHEMIN DU LAC NAIRNE.

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'installation d'un ponceau face au 39, chemin du lac Nairne et ce, pour le libre écoulement de l'eau;

ATTENDU QUE les travaux seront exécutés par les employés municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'installation d'un ponceau face au 39, chemin du lac Nairne et ce, pour un montant d'environ 600\$.

2016-11-14

17. DEMANDE POUR ASPHALTE CHEMIN GAGOUILLETTE.

ATTENDU QU'une demande a été déposée à la municipalité par quatre propriétaires du chemin Gagouette pour assumer une partie des coûts relatifs à l'asphaltage de ce chemin;

ATTENDU QUE ce chemin est un chemin privé;

ATTENDU QUE l'entretien d'un chemin privé est aux frais des usagers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande déposée par des propriétaires du chemin Gagouette pour défrayer une partie des coûts liés à l'asphaltage de ce chemin.

2016-11-15

18. ACHAT D'UN BILLET POUR LE SOUPER-BÉNÉFICE ORGANISÉ PAR LE FONDS RÉGIONAL EN INFRASTRUCTURES DE LOISIR (FRIL).

Sur proposition de Monsieur Jean-Roger Vigneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un billet, au coût de 100\$, pour le souper-bénéfice organisé par le Fonds Régional des Infrastructures en Loisirs (FRIL).

2016-11-16

19. PRIX POUR LE TIRAGE DU CONCOURS DES DÉCORATIONS DE NOËL.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité affecte un montant de 400\$ pour le tirage de l'activité des décorations de Noël sous la responsabilité de Madame Monique Gravel, conseillère. Ce tirage s'effectuera en quatre catégories soit :

- Décorations lumineuses extérieures avec crèches : 2 fois 50\$
- Décorations lumineuses extérieures sans crèche : 2 fois 50\$
- Décorations lumineuses intérieures : 2 fois 50\$
- Décorations lumineuses extérieures - commerce : 2 fois 50\$

2016-11-17

20. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DEMANDÉ PAR LE COMITÉ DE LA PARADE DU PÈRE NOËL DE 2016.

ATTENDU QUE pour poursuivre l'activité de la parade du Père Noël le comité a besoin d'un budget de fonctionnement;

ATTENDU QUE le château est à réparer pour 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder au comité de la Parade du Père Noël un budget de fonctionnement au montant de 1 000\$ pour 2016. Le tout sera payé sur présentation des pièces justificatives.

21. CORRESPONDANCE.

2016-11-18

22a. CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA VIRÉE NORDIQUE DE CHARLEVOIX.

Sur proposition de Madame Monique Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement pour un montant de 50\$ à la Virée Nordique de Charlevoix.

2016-11-19

22b. CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU SERVICE ALIMENTAIRE ET AIDE BUDGÉTAIRE DE CHARLEVOIX-EST.

Sur proposition de Madame Monsieur Jean-Roger Vigneau résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement pour un montant de 50\$ au Service Alimentaire et Aide Budgétaire de Charlevoix-Est.

2016-11-20

22c. CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX INC.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement pour un montant de 50\$ à l'Association des personnes handicapées de Charlevoix Inc. pour la Fête de Noël de 2016.

2016-11-21

22d. CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES LA MALBAIE – CLERMONT.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement pour un montant de 50\$ à la Coopérative Jeunesse de Services La Malbaie – Clermont.

2016-11-22

22e. CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU CENTR'HOMME CHARLEVOIX.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement pour un montant de 50\$ au Centr'Hommes Charlevoix.

2016-11-23

23b. BUDGET ACCORDÉ POUR LE BRUNCH DES BÉNÉVOLES 2016.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un budget de 2 000\$ pour le brunch des bénévoles qui aura lieu au centre récréatif Aimélaquois, le 4 décembre 2016 qui sera organisé par Madame Monique Gravel, conseillère responsable.

2016-11-24

25. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Jean-Roger Vigneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 20h13.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 2 novembre 2016, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.